

*Initiatives ministérielles*

Je vais vous dire quel genre de crédibilité en retire l'opposition. Elle agit en fonction des sondages et, si le gouvernement tente de prendre ses responsabilités, de combattre le déficit, de réduire la dette nationale qui risque de nuire à l'avenir de nos jeunes, elle s'y oppose. Elle dit qu'elle ne s'oppose pas à ce qu'on s'attaque à ces questions, mais elle est contre les compressions. Il est assez difficile d'éliminer une dette et un déficit sans faire de compressions ou, inversement, sans augmenter les recettes. Les députés de l'opposition sont contre l'augmentation des recettes et contre les compressions, mais ils critiquent tout de même le gouvernement pour avoir accumulé un déficit.

Comment peut-on établir sa crédibilité auprès du public en étant aux prises avec des querelles constantes entre les partis à la Chambre? Je pense que tous les députés portent une part du blâme. Quelqu'un a mentionné auparavant, dans ce débat, que les députés sont ici pour représenter la population et qu'il leur incombe de prendre la parole et de se faire entendre. Je suis persuadé qu'il a raison. Je soutiens cependant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir 20 minutes pour exposer son point de vue. L'idée de réduire la durée des discours de 20 à 10 minutes permettrait à plus de députés de prendre la parole.

Je pense qu'il importe de noter que la modification du Règlement qu'on étudie maintenant ne réduira pas le temps alloué aux travaux de la Chambre, ni la capacité des députés d'intervenir. Je pense que nous devrions plutôt nous demander combien d'heures sont absolument perdues à la Chambre au moyen de manœuvres dilatoires de tout acabit.

Au cours de la semaine avant Pâques, j'ai été outré de voir mes chers amis du NPD insister pour que le Président perde un temps fou à lire une motion. Comment pouvons-nous nous gagner le respect des gens qui nous ont délégués ici si nous gaspillons le temps du Parlement—et du même coup des milliers de dollars de l'heure—, du temps qui devrait être consacré à la défense des intérêts de nos électeurs et si nous perdons notre temps à des sottises de ce genre? C'est pour ces raisons que le public n'a plus de respect pour les politiciens. Tout le monde est maintenant certain que peu importe ce que le gouvernement fera, l'opposition s'en plaindra.

Il est intéressant de noter que l'opposition actuelle se plaint de ce que le gouvernement fait, mais offre rarement des solutions de rechange pratiques. Je crois donc que la formule de débats contradictoires qui semble régir le mode de fonctionnement de cette Chambre nous pose un très sérieux problème.

Je pense qu'il nous faut songer à d'autres mesures. Les votes et la façon dont ils sont tenus dans cette Chambre m'ont toujours stupéfié et choqué depuis que je siège. Premièrement, il y a ce petit jeu qui consiste à essayer de retenir tout le monde à Ottawa parce qu'on ne sait jamais quand un vote aura lieu. Ce vote peut porter sur une question importante comme le fait d'ajourner ou non, ou de tenir un vote plus tard ou maintenant, mais il faut surtout tenter d'empêcher les députés de retourner auprès de leurs électeurs puisque nous pouvons les garder en otages ici à Ottawa, à ne rien faire plutôt qu'à jouer un rôle acceptable aux yeux du public.

Il serait parfaitement raisonnable de mettre au point un système prévoyant que les votes ne soient tenus qu'à certains moments. Après tout, il n'y a qu'un seul vote qui compte réellement et c'est celui qui a lieu le jour des élections. Le système politique est constitué de telle sorte que le peuple peut choisir. Dans notre pays, il a huit semaines pendant une campagne électorale pour faire son choix sur celui qu'il veut à la tête du pays pour un mandat de quatre ou cinq ans. Une fois le choix fait, les élus ont l'obligation de remplir leur mandat. Étant donné les règles du jeu et la façon dont la Chambre fonctionne, l'opposition se lèvera pour accuser le gouvernement de faire des choses tellement terribles qu'elle doit se porter à la défense des intérêts des Canadiens.

Mais, n'oubliez pas que ce sont les Canadiens qui ont choisi. Et, comme de fait, ils ont choisi le Parti conservateur pour diriger le pays en 1984 et en 1988. Aux prochaines élections, ils seront libres de choisir un autre parti. Qui sait? Peut-être le feront-ils et peut-être que non. Mais, c'est le droit du peuple de le faire et c'est ce qui constitue l'essence de la démocratie.

Lorsque l'opposition, qui représente la minorité, prétend qu'il est de sa responsabilité de déterminer la nature du gouvernement de ce pays, nous sommes confrontés à une situation très dangereuse.

Nous avons donc la responsabilité de donner l'occasion aux députés de venir à la Chambre représenter les intérêts de leurs électeurs tout en ayant l'obligation, à titre de gouvernement, de gouverner. Même si c'est le Cabinet, l'exécutif qui constitue le gouvernement, aux yeux du public, nous sommes tous, à titre de députés, membres du gouvernement. Lorsque les Canadiens nous voient nous quereller entre nous comme une bande d'écoliers, ils se disent: «Quelle sorte de Parlement de fous avons-nous là? Est-ce que ce sont bien les gens qui nous représentent?»